



Assemblée Générale du 13 décembre 2025 **Compte-rendu**

Les membres de l'association Agir Pour Cherlieu se sont réunis lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 13 décembre 2025, à 10H, au presbytère de Montigny-lès-Cherlieu, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique ou par voie postale, par le Président, M Bassir AMIRI, dans les formes et délais conformes aux dispositions statutaires.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Bassir AMIRI, en sa qualité de Président de l'association.

Le Président remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes ou représentées pour leur engagement et leur fidélité à l'association. Il tient à rappeler que l'association a traversé une période d'activité plus lente, liée à différents facteurs précédemment exposés, indépendants de la volonté des bénévoles et des membres du bureau. Cette phase a toutefois permis une réflexion de fond sur les orientations à venir et les actions à privilégier. Aujourd'hui, le Président se félicite de constater que les forces vives sont à nouveau réunies et motivées. Cette mobilisation renouvelée constitue une base solide pour relancer une dynamique culturelle ambitieuse autour du site. Grâce à l'implication collective, l'association est désormais en mesure de porter de nouveaux projets structurants. Ces initiatives auront pour objectif de valoriser le patrimoine, de renforcer les partenariats locaux et de favoriser l'appropriation du site par les habitants. Le Président conclut en exprimant sa confiance dans l'avenir et en invitant chacun à contribuer activement à cette nouvelle étape.

RAPPORT FINANCIER

Les recettes ne sont issues que de cotisations et dons. Même si celles-ci ont été en baisse cette année, le bilan financier de l'association reste positif.

Les dépenses relèvent principalement d'opérations classiques (frais bancaires, assurance, poste, site internet, abonnement journal). Le poste le plus conséquent se reporte sur le site internet, cependant cette charge est incompréhensible face aux services rendus par Monsieur Colnot, personne très impliquée et responsable de notre communication.

Le montant annuel de l'adhésion est maintenu à 10€.

Vote d'approbation : approuvé.

RAPPORT MORAL

Cette année, l'association n'a pas mené d'action culturelle malgré les nombreuses idées émises au cours de la précédente assemblée.

Concernant la proposition de fusion avec l'association *Cherlieu Présence Cistercienne*, adoptée lors de l'assemblée précédente, il a été porté à la connaissance des membres que le Conseil d'Administration de cette association a choisi de ne pas y donner suite. Lors de notre dernière réunion, il avait été rappelé qu'il pouvait sembler peu cohérent que deux associations distinctes œuvrent sur un même site, avec des objectifs en partie convergents. Dans cet esprit, le Président et les membres du bureau avaient exprimé le souhait d'engager un dialogue en vue d'un rapprochement. Les échanges menés ont permis une discussion ouverte et respectueuse, même si la proposition n'a finalement pas été retenue. L'association prend acte de cette décision en toute considération. Elle réaffirme toutefois sa volonté de maintenir un esprit de coopération et laisse la porte ouverte à de futures formes de collaboration, dans l'intérêt commun du site et de sa valorisation patrimoniale.

Le Président rappelle l'importance de sauvegarder la mémoire collective inscrite dans la pierre, témoignage essentiel de l'histoire et de l'identité du territoire. Il souligne que la priorité de l'association est de financer et de soutenir des activités culturelles permettant de valoriser le patrimoine du site. Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus large de préservation et de transmission des valeurs patrimoniales, historiques et archéologiques. Le site constitue en effet une richesse majeure pour la commune de Cherlieu, tant sur le plan culturel que symbolique. L'association souhaite ainsi créer de véritables synergies à l'échelle communale, en travaillant en lien avec les acteurs locaux. L'implication des habitants est au cœur de ce projet, afin qu'ils puissent se réapproprier ce patrimoine archéologique comme un bien commun. En favorisant la participation citoyenne, les actions menées contribueront à renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance. Cette dynamique collective permettra également de sensibiliser les générations futures à l'importance de la conservation du patrimoine. Enfin, la valorisation du site participera au rayonnement culturel de la commune et à son attractivité.

Les membres présents ont pu bénéficier d'une projection commentée réalisée par Gilles Moreau, portant sur la prospection géophysique menée à l'abbaye de Cherlieu sous la direction de Lucas Gonçalves, archéologue. Cette intervention a permis de présenter les principes techniques de la prospection géophysique, méthode non invasive qui utilise des mesures du sous-sol afin de détecter des structures enfouies sans avoir recours à des fouilles. Les résultats obtenus offrent une lecture renouvelée de l'organisation du site, en mettant en évidence des vestiges jusqu'alors méconnus, tels que des bâtiments, des réseaux ou des aménagements liés à la vie monastique. Cette opération, soutenue financièrement par l'État et par Gilles Moreau, l'un des propriétaires du site, constitue une avancée majeure pour la connaissance scientifique de l'abbaye. Les données recueillies permettront d'orienter de futures recherches archéologiques et d'améliorer les actions de médiation auprès du public.

Par ailleurs, l'association propose la mise en vente du bien reçu par donation le 2 juin 2023, correspondant à une parcelle de taillis cadastrée section E, n° 0137, lieudit « Étang du bas de Ferry », d'une surface de 00 ha 05 a 06 ca. Cette cession, pour laquelle Gilles Moreau s'est porté acquéreur, s'inscrit dans une démarche de gestion raisonnée du patrimoine de l'association. Les fonds issus de cette vente pourront être réaffectés au soutien de projets culturels, scientifiques et de valorisation du site, contribuant ainsi à une meilleure valorisation du site.

Vote d'approbation : approuvé.

La réunion se conclut par la mise en place de plusieurs groupes de travail dédiés à la préparation des activités culturelles prévues pour l'année 2026. Ces groupes se réuniront autour des thématiques proposées, avec pour objectifs non seulement de développer des actions de valorisation et de médiation du site, mais également de mettre en lumière les communes environnantes. L'ambition est de faire de la culture un véritable espace d'échange, de rencontre et de sociabilité entre les habitants du territoire. Une prochaine réunion sera organisée afin de présenter l'état d'avancement de ces projets. Les personnes souhaitant s'impliquer et intégrer l'un des groupes de travail sont invitées à se manifester dès à présent en prenant contact avec la secrétaire de l'association, Françoise.

Thématique 1 : Mémoire et images du territoire (Responsable : Catherine)

Conception d'une exposition de cartes postales anciennes mettant en lumière l'abbaye de Cherlieu et les communes environnantes. Ce projet sera mené en lien étroit avec les archives et s'appuiera sur un appel à la collecte de cartes postales anciennes auprès des habitants. Chacun pourra ainsi contribuer à la valorisation du patrimoine local en partageant des documents témoignant du site et de son histoire.

Thématique 2 : Cherlieu au cœur des échanges européens (Responsable : Françoise)

Développer un lien privilégié avec un site partenaire en Suisse afin de renouer avec l'histoire cistercienne et les relations transfrontalières. Cette thématique vise à valoriser les échanges culturels européens et à inscrire Cherlieu dans une dynamique d'ouverture et de dialogue international.

Thématique 3 : Randonnée et découverte patrimoniale (Responsable : Jean)

Renforcer et rendre plus visible le parcours de randonnée existant en intégrant pleinement le passage par le site de l'abbaye. L'objectif est de faire du patrimoine un point d'ancre du parcours, favorisant ainsi son rayonnement touristique, culturel et paysager.

Thématique 4 : Le vignoble, une histoire à redécouvrir (Responsable : Norbert)

Mettre en valeur l'ancien vignoble de l'abbaye, attesté par le cadastre, afin de rappeler l'importance de la culture viticole dans l'histoire du site. Le projet prévoit l'introduction d'un vignoble expérimental sur une parcelle identifiée comme non archéologique, afin de garantir le respect du patrimoine et d'éviter toute atteinte aux vestiges existants, en conformité avec les préconisations de la DRAC. Cette démarche permettra de croiser patrimoine, paysage et savoir-faire, tout en proposant un support original de médiation culturelle autour de l'histoire agricole et monastique du site.

Pour mener à bien l'ensemble de ces projets et donner pleinement corps à cette nouvelle dynamique culturelle autour du site, l'association a besoin de votre soutien. Votre adhésion constitue un levier essentiel et un fonds de base indispensable pour financer les actions de valorisation, de médiation et d'animation à venir. Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement, votre contribution et votre confiance.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13H.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président et les administrateurs en présence.

AMIRI Bassir,
Président

CHAPUIS Catherine,
Trésorière

THOMAS Françoise,
Secrétaire